

Image not found or type unknown



Demande par rapport à une curatelle renforcee

Par **Verveur remi**, le **06/01/2017** à **22:49**

Un adulte sous curatelle renforcée à reçu un don. Avec ce don il souhaite s'acheter un bien immobilier pour y passer ses vacances. Il a bien sûr besoin de l'accord et de la présence de son curateur pour l'acte notarial de l'achat du bien mais à t il besoin de l'accord du juge?
Merci d'avance